

Le chèque c'est tabou, on en viendra tous à bout!

Fin des chèques : l'incroyable mépris de la direction générale pour les agents.



La fin des chèques a donné lieu à un webinar le 30 mars 2026 « Le recouvrement par chèque : fin des traitement Tessi ».

Sous prétexte que l'encaissement par chèque ne constitue plus aujourd'hui que 4 % des encaissements en nombre, leur fin est présentée dès le début comme anecdotique.

Le marché d'externalisation des chèques prenant fin en juin 2027 et les deux derniers centres d'encaissement DGFIP fermant au 01/09/2027, nous sommes maintenant à moins d'un an et demi de cette fin.

Et qu'a prévu la DG ? Rien !

Des incantations et des préconisations : les agents sur le terrain, notamment en service de gestion comptable (SGC) et aux services dépôt de fonds au trésor apprécieront. En effet plus de 80 % des chèques concernent ces services.

Selon la DG de nombreuses actions ont déjà été engagées au niveau national. Lesquelles ? Mystère.

Il est maintenant du ressort du local de le relayer. Certes, mais quand il n'y a rien à relayer à part « le chèque, c'est pas bien ! », l'affaire ne va pas avancer très vite.

Les éléments de langage sont prêts nous assure la DG. Nous voilà rassurés.

Et au détour du diapo tombe l'objectif : 75 % de réduction d'ici septembre 2027.

La DG reconnaît donc que si l'on n'atteint pas 75 % de réduction les services seront, on cite, « pénalisés ».

Et triomphalement de rappeler qu'entre 2024 et 2025 le nombre de chèques a baissé de 17 %. 80 % c'est tout simplement une baisse 4,7 fois supérieure. **L'objectif est délirant.**

Pour la CGT Finances Publiques, ce sera... la catastrophe.

Les « pilotes » de la fin du chèque savent-ils seulement ce que va représenter l'afflux de chèques dans les services ? C'est un vrai retour à la préhistoire.

Il va falloir :

- 👉 Endosser chaque chèque, il est certain qu'avec le sous-effectif chronique, nous n'avons tous rien de mieux à faire que de donner des coups de tampon. Sauf pour les services dotés d'un scanner Panini mais y en a-t-il encore ? Ils ont disparu avec la constitution des centres d'encaissement.
- 👉 Constituer comme au bon vieux temps des lots de chèques avec le listing détaillé.
- 👉 Les services compta en direction devront les vérifier.
- 👉 Tout ça circulera et re circulera dans les sacs.

Et dans le diaporama pas un mot sur les deux effets de bord massifs à attendre en raison des retards dans le traitement considérables à prévoir :

- 👉 Des sollicitations supplémentaires au guichet ou au téléphone de personnes qui voudront savoir pourquoi le chèque n'est pas encaissé aussi vite qu'avant.
- 👉 Des départs d'actes de poursuites alors que le chèque a été reçu mais pas encaissé en raison des délais rallongés.

Sans compter que la fin du chèque, non préparée et sans solution de repli facile prévue, touchera comme toujours en priorité les publics fragiles et éloignés du numérique : encore un clou dans le cercueil du service public.

Allez, répète après la DG : « chèque, pas bien ! chèque, pas bien ! », ça finira sûrement par marcher.

La CGT Finances Publiques revendique :

- 👉 Le maintien des centres d'encaissement tant que le volume des chèques n'a pas réellement baissé de plus de moitié,
- 👉 Le maintien de la possibilité de régler par chèque
- 👉 Des moyens pour les services touchés par la disparition du chèque avec la prise en considération des conditions réelles de travail sur le terrain,
- 👉 L'arrêt des mesures qui dégradent le service public, et notamment celui rendu aux populations les plus fragiles.